



SECTION SPORTIVE VOLLEY



NOM et prénom du candidat :

SEXE : F ou M (entourer)

Entraînement d'essai :

Le samedi 18 mai 2019 de 9h30 à 12h

(gymnase Jean Jahan 2 à Saint Joseph de Porterie)

Dossier de candidature à déposer avant le 26 avril 2019 au :

COLLEGE SIMONE VEIL

25, rue des Colporteurs

44300 NANTES

Téléphone : 02 52 20 03 50

e-mail : ce.0442835t@ac-nantes.fr

Renseignements sportifs

Nom et prénom du candidat :

Né(e) le : / / à

Sport(s) pratiqué(s) en club :

Club actuel :

Niveau dans lequel évolue le candidat cette année : Départemental / Régional / National

Renseignements complémentaires :

Je pratique le depuis : 20...

Années	Club(s)	Nombre d'heures hebdomadaires
/		
/		
/		
/		

Nom et prénom de l'entraîneur actuel :

N° de téléphone :

e-mail :

Signature du candidat

Signature du responsable légal

Dossier scolaire

Pour les élèves entrant dans l'établissement.

Situation Scolaire 2018-2019

Nom de l'établissement :

Ville :

Classe suivie :

Langue vivante 1 et 2 :

APPRECIATION DU PROFESSEUR DES ECOLES OU DU PROFESSEUR PRINCIPAL					
COMPORTEMENT	Très bien	Bien	Moyen	Insuffisant	Sans avis
Sociabilité					
Discipline					
Intégration au groupe					
TRAVAIL SCOLAIRE	Très bien	Bien	Moyen	Insuffisant	Sans avis
Capacité d'attention					
Concentration dans le travail					
Rythme de travail					
Mémorisation					
Goût à l'effort					
Intérêt pour le travail scolaire					
Implication dans le travail personnel					
Capacité d'organisation					
Persévérance					
Rythme de progrès					
Combativité					
Nom du professeur :					
Signature du professeur					

Classe demandée : 6^{ème} avec choix LV1 : Anglais / Allemand ou bilangue

(Rayez les mentions inutiles)

S.S. Volley

Collège SIMONE VEIL

25, rue des Colporteurs

44300 Nantes

Documents à retourner au collège avant le **vendredi 26 avril 2019**

- Dossier de candidature
- Dossier scolaire accompagné de photocopies des bulletins du 1^{er} et 2^{ème} trimestre (pour les élèves entrant dans l'établissement)
- Fiche de renseignements sportifs
- Lettre de motivation
- Un certificat médical de pratique sportive en cours de validité

NB : le dossier de candidature ne sera pris en considération que s'il est retourné dans sa totalité et ne constitue pas une inscription au collège.

Document annexe à conserver :

- Conditions générales à la candidature.

Conditions générales

Objectifs :

L'objectif est d'offrir à des jeunes sportifs des conditions d'entraînement adaptées à la pratique du Volley-ball de compétition tout en assurant une poursuite normale de leurs études et les meilleures chances d'obtenir des diplômes les sanctionnant.

La section sportive scolaire (SSS) s'attachera à faire acquérir à ces jeunes une maturité technique, stratégique, athlétique et mentale afin qu'ils aboutissent à leur meilleur niveau de pratique.

Les élèves ont, par ailleurs, l'obligation de participer aux actions et compétitions scolaires (UNSS) et aux actions de sélection organisées par leurs clubs, le comité départemental et la ligue.

Les études :

Elles restent la **priorité absolue** des élèves de la section.

Ces élèves suivent la programmation normale y compris les cours d'éducation physique et sportive (EPS). Ils bénéficient des mêmes droits et devoirs que les autres élèves de l'établissement.

Un aménagement de l'emploi du temps leur permet de pratiquer le volley-ball en deux séances par semaine.

L'encadrement :

Les Jeunes sont placés sous la responsabilité technique du professeur référent et de ou des entraîneurs du Volley-ball Nantes.

Au collège, le professeur référent assurera leur suivi scolaire en étroite collaboration avec les autres professeurs.

Le recrutement :

La section sportive scolaire est ouverte aux collégiens entrant en 6^{ème} ainsi qu'aux élèves déjà inscrits l'an dernier dans la section sportive du collège. Les candidats doivent remplir un dossier d'inscription et accepter les conditions générales.

La sélection :

En cas de dépassement du nombre de candidats, une sélection sera réalisée suivant les critères ci-dessous non hiérarchisés à partir d'un entraînement d'essai, d'un entretien et de l'étude du dossier scolaire.

> Les habiletés motrices, les qualités sociales et l'investissement scolaire.

> La pratique en club peut être un élément déterminant mais cela n'est pas obligatoire pour se présenter.

L'entraînement :

L'encadrement technique, professeur référent et éducateurs établissent une planification et une programmation adaptées en fonction des besoins de chacun et de l'avancée du groupe.

L'appartenance à la SSS impose aux joueurs la participation « active » aux séances programmées. Elles sont de 2 par semaine avec la possibilité de réduire ou d'augmenter leur durée en fonction des périodes. Des séances en classe (vidéo, règles...) peuvent être proposées durant l'année.

L'équipement :

Chaque élève devra posséder une tenue de volley à savoir :

- Des chaussures adaptées à la pratique en salle
- Une tenue adaptée à la discipline

Le suivi médical :

Un certificat de non contre-indication doit être fourni avec le dossier de candidature.

Lors de l'année scolaire, un suivi médical sera opéré par l'infirmière du collège en collaboration si nécessaire avec le médecin de famille et le médecin scolaire.

Document à conserver par la famille.



SECTION SPORTIVE VOLLEY

Entraînement de sélection:

Le samedi 18 mai 2019 de 9h30 à 12h

(gymnase Jean Jahan 2 à Saint Joseph de Porterie)

Dossier de candidature à déposer avant le 26 avril 2019 au :

COLLEGE SIMONE VEIL

25, rue des Colporteurs

44300 NANTES

Téléphone : 02 52 20 03 50

e-mail : ce.0442835t@ac-nantes.fr